

HABITAT, CONSTRUCTION, URBANISME

1. OBJECTIFS SOCIO-ECONOMIQUES

La situation de crise actuelle de l'habitat pose des problèmes préoccupants et multiples d'ordre physique, social et opérationnel. Le constat quantitatif et qualitatif, dans le seul secteur du logement, met en relief un grand nombre de contraintes. En effet ce secteur se caractérise par la vétusté du parc-logement (53 % des logements construits avant 1962 et 800.000 logement sont en état de dégradation très avancée), le déficit chronique en logements estimé à 1.200.000 unités. La sous-utilisation des potentialités nationales en matière de matériaux de construction et de l'outil de production engendre des conséquences néfastes qui se répercutent sur les délais de livraison de logements et les délais de réalisation.

D'autres phénomènes viennent aggraver la situation, déjà critique, notamment le désengagement du système bancaire dans le financement de l'habitat, l'insuffisance des placements financiers de la part des assurances, des mutuelles et des oeuvres sociales. A ces contraintes, il y a lieu d'ajouter la non maîtrise du marché foncier en général et du foncier urbanisable en particulier.

Ainsi, les objectifs essentiels de ce secteur sont l'accroissement du rythme de production de logements, la réhabilitation et la maîtrise des marchés du foncier, des matériaux, des équipements, de la main-d'oeuvre et des capitaux.

La réalisation de ces objectifs permettra d'atteindre dans les cinq années à venir un rythme de réalisation de l'ordre de 250.000 logements par an soit 13 logements/1000 habitants. Cela suppose des efforts de financement évalués à 1500 milliards de DA dont le 1/3 soit 500 milliards, proviendraient du budget de l'état.

2. LES OBJECTIFS SCIENTIFIQUES

La recherche dans le secteur de l'habitat (le logement en particulier) constitue l'une des actions fondamentales parmi celles capables de répondre efficacement et à moyen terme aux problèmes posés à ce secteur.

L'apport des entités de recherche dans ce contexte consiste en la prise en charge des aspects de maîtrise des techniques et technologies liés au génie civil, génie de procédés, génie sismique, à la valorisation des outils de production, l'élaboration de la réglementation techniques (règles parasismiques, mise au point de méthodologie d'étude de vulnérabilité des sites etc...).

Le développement de nouveaux outils d'investigations scientifiques et d'aide à la décision (système d'informations géographiques, conception assistée par ordinateur, diagnostic et évaluation des dommages causés par les séismes; recueil d'informations scientifiques lors des séismes et constitution d'une banque de données dans ce domaine).

3. PROGRAMME DE RECHERCHE

Le programme de recherche proposé, englobe neuf (9) axes prioritaires relatifs au foncier urbanisable, au traitement des tissus urbains, à la production de logements, au développement technologique dans le domaine du bâtiment, au risque sismique, au marché du foncier urbanisable, au marché des matériaux de construction, au marché du travail, au marché financier et du crédit et celui de l'équipement.

Près d'une soixantaine de thèmes de recherches ont été définis. Néanmoins ce programme doit être validé par les comités de programmes et les commissions intersectorielles.

4. MESURES INSTITUTIONNELLES ET ORGANISATIONNELLES

En dehors de la recherche universitaire, la recherche en matière d'habitat est menée par deux centres de recherches, le centre national d'études et de recherche intégrées dans le bâtiment (C.N.E.R.I.B) et le centre de génie parasismique (C.G.S). Le potentiel de chercheurs est de 20 chercheurs pour le C.N.E.R.I.B et 30 chercheurs pour le C.G.S.

En vue de prendre en charge les préoccupations de recherche du secteur, il y a lieu de procéder à la mise en place, au cours du quinquennal, de laboratoires de recherche associés et d'un observatoire de l'habitat.

5. DEVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES

Les ressources humaines mobilisées à ce jour en terme de chercheurs permanents et à temps partiel sont respectivement de 50 et 36 personnes. Ces effectifs doivent être portés à 100 et 120 personnes en l'an 2002, soit un total de 220 chercheurs.

SANTE

1. OBJECTIFS SOCIO-ECONOMIQUES

Le système national de santé se caractérise par l'importance en moyens infrastructurels, humains et matériels; un bilan sanitaire globalement satisfaisant mais aussi un sentiment d'insatisfaction générale due pour l'essentiel au mauvais fonctionnement de la plupart des services de santé et la fréquence des pénuries pour de nombreux produits de première nécessité.

Le taux de couverture sanitaire actuel est de l'ordre de: 01 hôpital pour 152.500 habitants, 01 polyclinique pour 61.700 habitants, 01 centre de santé pour 25.000 habitants., 01 salle de soins pour 8000 habitants, 01 médecin pour 1150 habitants, 01 pharmacien pour 8544 habitants, 01 chirurgien pour 3682 habitants, 01 agent paramédical pour 444 habitants.